

Document à caractère commercial. OPCVM (UCITS) présentant un risque élevé de perte en capital, nous vous recommandons de consulter le Prospectus et le DICI pour plus d'informations

Gérant: Marc GIRAULT
depuis le 9 juillet 2013

SICAV de droit français-
Parts de Capitalisation

Catégorie BCE
SICAV mixtes

Code ISIN
FR0010250829

Durée de Placement
Recommandée
Minimum 5 ans

Valorisation
Hebdomadaire

Lancement
le 15 avril 2005

Frais de Gestion
0,9% TTC

Droits d'entrée
Max. 5% TTC

Souscription Initiale
Minimum 1 part

Dépositaire :
CACEIS Bank

Valorisateur :
CACEIS Fund Administration

Commissaire
aux Comptes
KPMG Audit

Valeur liquidative de la part
Au 31/10/2023
142,81 €

Actif net de l'OPCVM
Au 31/10/2023
10 381 311,38 €

Objectif de gestion

L'objectif de gestion: L'OPCVM a pour objectif de gestion de maximiser sa performance en limitant le risque de perte en périodes défavorables grâce à une gestion discrétionnaire, opportuniste et flexible d'allocations d'actifs sur la durée de placement recommandée.

Informations complémentaire: La gestion est opportuniste et privilégie les titres à rendement élevé.

Depuis 2013, la SICAV est investie en emprunts privés perpétuels et convertibles et en actions de rendement. La position de ces dernières a régulièrement augmenté depuis 2014.

Performances

| Performances % | 1 mois | 2023 | 1 an | 3 ans | 5 ans | Origine |
|----------------|--------|------|------|-------|-------|---------|
| Valmondia | -6,2 | -5,6 | -3,4 | 20,3 | 2,3 | 21,1 |

| Par année civile en % | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|-----------------------|-------|------|------|------|------|
| Valmondia | -11,7 | 16,2 | -9,2 | 14,8 | -9,9 |

Statistiques de risque sur 3 ans

| | |
|----------------------|-------|
| Ratio de Sharpe | 0,45 |
| Volatilité Valmondia | 14,6% |

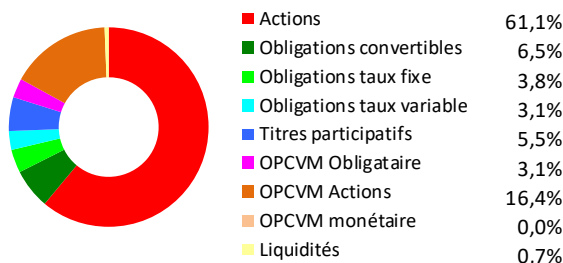
Les données relatives à la performance sont calculées par HMG Finance. Les performances passées indiquées ne préjugent pas des performances futures. La volatilité est calculée sur la base des performances quotidiennes. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées.

Répartition du Portefeuille

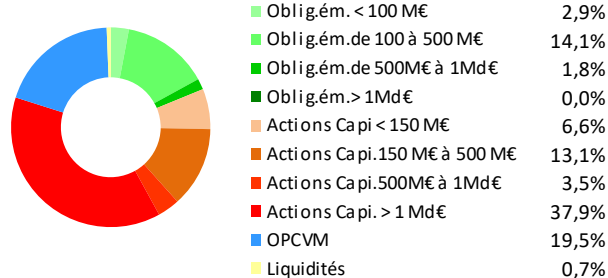
Principales lignes du portefeuille en titres vifs

| | | | |
|-------------------------|------|---------------------------------|------|
| TOTAL | 6,1% | CBO TERRITORIA 7.0% 30-06-28 | 2,9% |
| RENAULT TPA 83-84 PERP. | 5,5% | LANSON BCC | 2,7% |
| CRCAM BRIE PICARDIE | 3,4% | ATLANTICA SUSTAINABLE INFRASTRU | 2,5% |
| CLARIANE 4.125% PERP | 3,1% | ROHM COMPANY LTD | 2,4% |
| MERCIALYS | 3,1% | ASM PACIFIC TECHNOLOGY LTD | 2,4% |

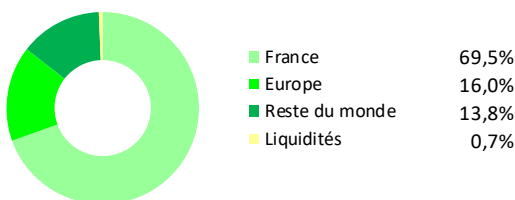
Par type d'instrument



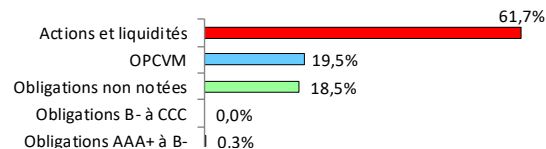
Par taille d'émission/Capi



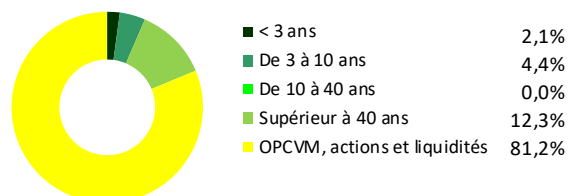
Par zone géographique de l'émetteur



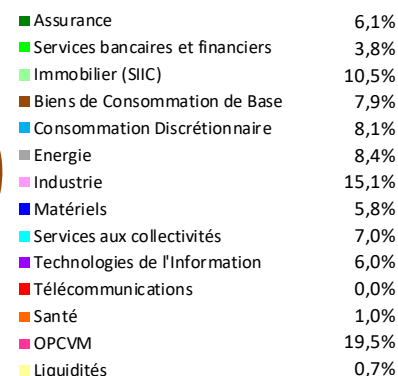
Par notation financière



Par échéance des titres



Par secteur d'activité



Commentaire du mois d'octobre

Voici comment nous voyons la situation actuelle des marchés

Boursièrement, les choses ne sont pas faciles, mais suivent un cheminement assez logique, qui a cependant - cela surprend toujours - un effet sur les cours largement plus que proportionnel à ce que des calculs faits à tête reposée pourraient suggérer.

L'idée des banques centrales est, depuis 2022, de casser l'inflation en montant les taux d'intérêt : la hausse des taux ralentit l'économie, car elle rend l'endettement (des consommateurs, des entreprises) plus onéreux et ils réduisent donc leur consommation et leur investissement, ce qui diminue la demande de biens et services. La loi de l'offre et de la demande conduit donc à un ralentissement de l'inflation.

Dans un premier temps, la hausse des taux conduit donc à une baisse des titres (actions et obligations) négativement sensibles aux taux. Nous avons connu cette étape avec la chute boursière des sociétés immobilières du portefeuille (**Icade**, **Mercialys** et les autres) que ce soient les défensives (celles que détient Valmondia) comme les plus risquées. Les sociétés liées à la construction suivent cette baisse, malgré l'amortisseur que représentent les travaux liés à la rénovation énergétique. La chute des pures actions de la transition énergétique (**Atlantica yield**) est encore plus surprenante si on considère « l'urgence absolue » de cette grande cause mondiale, question de « vie ou de mort » de notre planète, subitement tombée aux oubliettes dès que le cycle économique a pointé le bout de son nez. Ce ne serait pas charitable d'épiloguer sur toutes ces absurdités. Notre appréciation est que cette première étape s'est terminée au cours de l'été.

Dans un second temps, l'activité économique se calme et ce sont les actions d'entreprises industrielles considérées comme cycliques qui souffrent. Nous sommes entrés dans cette étape, selon nous, depuis la fin de l'été.

Au total, nous considérons que les cours de beaucoup de titres manifestent une massive exagération à la baisse, à un moment où le point de stabilisation des taux aurait été atteint et où la capacité d'anticipation (et d'exagération) des investisseurs va, comme les fois précédentes, très probablement, se manifester dans un sens inversé et donc plus favorable. A contrecourant de la tendance générale du marché, nous sommes donc plutôt positifs pour l'avenir boursier à court terme des secteurs économiques aujourd'hui les plus fortement en baisse.